



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET  
Pôle de la communication  
interministérielle

Strasbourg, le 28 janvier 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Élections départementales des 22 et 29 mars 2015 Déclarations de candidatures

Les dépôts de candidature pour les binômes de candidats aux élections départementales des 22 et 29 mars 2015 se dérouleront à la préfecture du Bas-Rhin, 5 place de la République à Strasbourg, en salle 227 (2<sup>e</sup> étage) :

#### **Pour le 1<sup>er</sup> tour :**

- du lundi 9 février 2015 au vendredi 13 février 2015 de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00
- le lundi 16 février 2015, de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H00

#### **Pour le 2<sup>e</sup> tour :**

- le lundi 23 mars 2015 de 8H30 à 12H et de 13H30 à 17H
- le mardi 24 mars 2015 de 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H

Le mémento à l'usage des candidats et l'arrêté préfectoral fixant les dates de dépôt de candidature et de dépôt de propagande et précisant les modalités d'affichage sont disponibles sur le site internet des services de l'État dans le Bas-Rhin à l'adresse :

<http://www.bas-rhin.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections-Elus/Elections-departementales-2015>